

PROPOSITION DE LOCATION SAISONNIERE ENTRE PARTICULIERS 2023-2024

Chalet du Moulin Neuf
1337 route de sur le Meu
Cassioz
74120 Megeve

<http://monchalet-a-la-montagne.com/>

ch.bergez@gmail.com

siren: 495 351 496

Madame Chantal Bergez 34 avenue Jean Jaurès 91210 DRAVEIL Tel : 06 07 26 31 30,
Propriétaire de l'appartement ci-dessus indiqué,

Propose à la location, à titre de résidence provisoire et de vacances l'appartement ci-dessus nommé à :

M.....

Dont la résidence principale est à

Adresse :

Tél :

Mail :

La location comprend :

Double-séjour avec 1 canapé-lit pour 2 personnes – 1 chambre avec 1 lit pour 2 personnes – 1 mezzanine avec 4 lits d'une personne – cuisine équipée électrique – salle de bain avec baignoire et douchette – 1 WC indépendant – TV – Bibliothèque – Vidéothèque – Loggia – Casier à ski.

La location consentie sera mise à la disposition du preneur

Duau

Pour le prix de :

La réservation sera effective après réception d'un acompte du ¼ du montant de la location.

le solde devant être impérativement réglé 8 jours avant la mise à disposition des locaux.

Dès votre retour nous vous adresserons votre contrat de location à nous retourner signé par courrier ou voie électronique

Modes de paiement :

- chèque à l'ordre de : Chantal Bergez 34 avenue Jean Jaurès 91210 DRAVEIL
- par virement bancaire : IBAN : FR 76 1020 7000 4804 1480 1800 669
- BIC: CCBPFRPPMTG - Domiciliation : BPRIVES DRAVEIL
- (à privilégier pour éviter les problèmes postaux trop fréquents)
-

Une **caution de 250€** sera versée le jour de la prise de possession et sera rendue aux conditions fixées selon les conditions générales. (Si tout va bien, le jour du départ).

L'appartement étant classé 1 étoile, **la taxe de séjour est de 0.75€** par nuit et par personne adulte. Le chèque est à établir à l'ordre du Trésor Public.

L'appartement étant en copropriété, le locataire s'engage à respecter le **règlement intérieur de copropriété**.

Le locataire a lu les **conditions générales** et les accepte.

Le couchage est prévu pour un maximum de 8 personnes. Les lits sont pourvus de couvertures, couettes, traversins et oreillers. Il est nécessaire d'apporter vos draps et linges de toilette sauf si vous choisissez l'option « location de linge ».

Ménage de fin de séjour :

- vous vous engagez à rendre l'appartement dans l'état où vous aimeriez le trouver.

Animaux : Nous acceptons les animaux sous votre responsabilité pour un tarif de 3€ par jour.

Le locataire devra se présenter le **samedi** entre 16 h et 18h30. Une dérogation est possible après accord.

Sans réponse de votre part sous 8 jours à partir de cette proposition, nous considérerons que vous n'êtes pas intéressés

Fait àle

La propriétaire

Les locataires

Chantal Bergez